

en deux domaines : celui de la petite Grange et celui de la Tête-d'Or.

Le résultat de cette transaction fut le changement de place d'un chemin. Il a été dit précédemment que le pré des Trois-Maures, appartenant aux Jésuites, était enclavé dans les propriétés de l'Hôtel-Dieu, et que ceux-ci avaient été condamnés, à l'occasion d'un chemin par eux pratiqué pour y parvenir. De part et d'autre on fit des concessions, et le bon accord fut rétabli entre voisins. Ce pré des Trois-Maures ne provenait pas de la succession de Jacques Lambert : car, en 1574, année dans laquelle les héritières du susdit aliénèrent leur portion de domaine, il fut vendu par demoiselle Barbe Devarey à noble homme Jacques Dugrymo.

On peut croire que la bonne intelligence ne régna pas toujours entre les propriétaires des deux parts du domaine de la Tête-d'Or, et s'il ne survint pas de procès, il y eut probablement échange de mauvais procédés. En effet, les recteurs, trouvant qu'il était fort avantageux pour eux d'acquérir les terres voisines, appartenant aux Jésuites, paraissent avoir mis le consulat en avant, afin de faire cet achat. Or, comme cette affaire ne fut pas traitée en droiture par les intéressés, on doit nécessairement en conclure, qu'ils ne se trouvaient pas dans des termes de parfaite amitié. Le prévôt des marchands et les échevins de Lyon négocièrent donc avec les Jésuites de la maison de Saint-Joseph, et ceux-ci, par contrat de vente en date du 10 juin 1735, aliénèrent en faveur de la ville leurs domaines de la Tête-d'Or et de l'Émeraude. On comprendra combien il était à la convenance de l'Hôtel-Dieu de posséder la terre des Révérends Pères, en lisant dans le contrat quelques détails sur un voisinage trop immédiat, et par conséquent fort gênant : « Le domaine Lambert ou de la Tête-d'Or consiste en une maison haute et basse, séparée de celle de l'hôpital général, du côté du soir, par l'arête du toit commune auxdites deux maisons, laquelle sert aussi de séparation au reste des bâtiments qui sont du même côté.... »

Le domaine de l'Émeraude ainsi nommé, probablement parce qu'il consistait principalement en prairies, possédait des bâti-